

**Les mesures d'urgence adoptées à MADAGASCAR  
pour faire face aux conséquences de la crise du Covid-19  
dans le secteur de l'énergie**

ORE/Juin 2020

**1. Dans quelle mesure le secteur énergétique de votre pays a-t-il été affecté par la crise covid-19 ?**

Changement de comportement des consommateurs de l'énergie électrique dû aux mesures de confinement édictées par le Gouvernement

**2. Des mesures d'urgence ont-elles été adoptées pour répondre aux conséquences de cette crise ?**

- **Si oui, lesquelles (mesures prises par le régulateur/le gouvernement) et dans quel but (protéger les consommateurs, assurer la sécurité d'approvisionnement etc.) ?**

Le COVID 19 a fait son apparition à Madagascar au mi-Mars 2020.

Des Tests de Dépistage Rapide (TDR) ont été effectués aux passagers des derniers vols, là apparaissaient les premiers cas atteints du Coronavirus.

Le Gouvernement a mis en place des Centres de Commandement Opérationnel (CCO) au niveau national et dans les régions. Ces CCO ont pour rôles de :

- diffuser les Statistiques officielles concernant l'évolution de la pandémie au niveau du territoire national
- diffuser les mesures organisationnelles et sanitaires pour maîtriser l'évolution de la pandémie, via les médias (chaînes TV & Radios) opérant sur une même onde.

Statistiques du 19 Mars au 8 Juin 2020 :

Cas confirmés dans tout Madagascar	1094
Malades en traitement	832
Personnes guéries	254
Décès	9

**Les mesures prises par le Gouvernement :**

***Mesures sur la circulation/déplacements :***

- Fermeture des frontières pour les départs et arrivées de passagers (avions, bateaux)
- Interdiction d'entrée et sortie dans les régions les plus touchées par la pandémie (mise en place des barrières sanitaires)
- Mise en place des mesures-barrières : port de cache-bouche, gestes sanitaires (distanciation 1m,... )
- Interdiction de tout événement culturel, religieux et sportif rassemblant plus de 50 personnes
- Télétravail / Service minimum : Ouverture des bureaux jusqu'à 15h00 pour tous les services administratifs et privés
- Restriction dans les moyens de transport en communs (dont taxi, bus, taxis-brousse,...)
- Couvre-feu de 21h00 à 04h00 du matin.

### **Mesures économiques et fiscales :**

- report des dates de déclaration et paiement des Impôts synthétiques
- Suspension de paiement des acomptes provisionnels d'Impôt sur le Revenu (IR) et report jusqu'au 30 juin 2020 des déclarations de paiement de l'IR pour les secteurs du tourisme (hôtellerie, restauration, opérateurs touristiques, agences de voyages, transport aérien et entreprises franches industrielles)
- Déduction à l'IR des dépenses complémentaires ou des dons utilisés directement sur la lutte contre le coronavirus
- Non report des déclarations de la TVA et de l'IRSA
- Réduction ou exonération d'impôt pour les dépenses sociales complémentaires engagées dans la lutte contre le Covid 19 (ex : fourniture de caches bouches fabriquées par les entreprises du secteur textile...)
  - Mise en place de points de vente à prix réduit de produits de première nécessité (PPN, surtout huile et riz) dans plusieurs quartiers de la capitale
  - Injection de liquidité via l'émission de bons de Trésor par adjudication (BTA) achetés par la Banque Centrale pour un total de 620 milliards MGA (155 M€) à fin mars
  - Report du paiement des factures d'eau et électricité de la JIRAMA pour le mois de mars, via rééchelonnement du paiement sur 5 mois

### **Mesures liées à la mise en place du chômage technique :**

- Suspension des paiements des charges sociales
- Droit à une indemnité mensuelle dans le cadre d'un « Plan d'Urgence Sociale » qui sera instauré par décret (visera surtout les couches les plus vulnérables comme les chauffeurs de bus, les marchands de rue, les lavandières, etc.)
- Report des échéances bancaires pour les trois prochains mois pour ceux qui ont contracté des crédits à la consommation et des crédits immobiliers
- Mise en place d'un moratoire pour le remboursement par les entreprises des crédits bancaires
- Recours à des délais de paiement amiables pour le paiement des cotisations de sécurité sociale dues pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2020

### **Mesures préventives et curatives pour pallier à l'évolution du Coronavirus**

- L'Institut Malagasy des Recherches Appliquées (IMRA) a sorti le « COVID Organics » un remède traditionnel à base de plantes médicinales (Artémisia, ...) pour traiter les malades en traitement dans des centres hospitaliers. Ce remède (sous forme préventive) est disponible actuellement dans les pharmacies et les grandes surfaces.  
Actuellement, des pays africains utilisent déjà ce remède avec des résultats probants

### **Quelles mesures ont été prises par les opérateurs du secteur énergétique ?**

Les Opérateurs ont pris des dispositions commerciales, telles :

- L'étalement des paiements des factures d'électricité
- La sensibilisation pour les paiements en ligne
- Le report du versement des cotisations sociales

### **3. Dans quelle mesure le fonctionnement du régulateur a-t-il été affecté par la crise sanitaire ?**

- Quelles nouvelles consignes ont été adressées au personnel (lieu de travail, emploi du temps, etc.) ?
- Quels moyens de communication virtuelle le régulateur utilise-t-il ? En interne et en externe ?

### **Organisation de travail avec respect strict des consignes et des mesures barrières :**

- Télétravail
- Visioconférence, confcall
- Mailing
- Déplacements sur autorisation

**4. Quel rôle jouent les institutions régionales dans la gestion de la crise ?**

- Des mesures régionales ont-elles été prises par les institutions régionales, par exemple l'ARREC en Afrique de l'Ouest, pour accompagner les autorités de régulation nationales dans la gestion des effets sur le secteur énergétique de la crise ?
- Quels impacts cette crise a-t-elle sur les échanges transfrontaliers d'énergie ?
- 

**5. Quelles sont, selon vous, les conséquences à moyen/long-terme de cette crise sur le secteur énergétique de votre pays, région ?**

Décalage de mise en oeuvre des grands projets Hydroélectriques en cours